

Uzès bonnes pratiques : zéro phyto, écolo pour un meilleur environnement

Tous responsables dans l'entretien des jardins... La Ville d'Uzès donne l'exemple en supprimant les pesticides dans l'entretien des espaces verts comme une priorité pour l'environnement.

Publié le 06/04/2016

La Ville d'Uzès, lors du dernier **conseil municipal du 24 mars 2016 améliore ses pratiques phytosanitaires et horticoles** afin de **progresser dans la réduction de la pollution par les pesticides en adoptant l'attitude "Zéro phyto"**.

Cette démarche environnementale engendra une **modification** en profondeur des **méthodes de travail des services communaux**. Elle nécessite préalablement un accompagnement technique, formalisé par une convention avec le SMAGE des Gardons, syndicat mixte d'aménagement et de gestion équilibrée des gardons, et la FD CIVAM du Gard, (fédération départementale Centre d'initiatives pour valoriser l'agriculture et le milieu rural) qui propose :

- > **l'analyse des pratiques et du contexte communal,**
- > **de définir un plan d'actions pour l'amélioration des pratiques.**

Les objectifs partagés de l'action sur les espaces verts et bâtiments publics visent à :

- > **diminuer la pollution de la ressource (limiter ou supprimer les pesticides, raisonner la fertilisation),**
- > **économiser l'eau,**
- > **développer des espaces verts adaptés et de qualité.**

Maintenir la biodiversité a une contrepartie tout comme restaurer la qualité des eaux et la protection de l'environnement.

Ce dispositif encourage à une meilleure et à une moins grande utilisation des pesticides, produits phytosanitaires. Les herbes pousseront, et seront laissées en l'état pour permettre aux petites bêtes de faire leur nid. La nature reprendra ses droits. Dans un deuxième temps, un entretien par les jardiniers de la ville permettra de valoriser les plantations et de leur donner un aspect esthétique et agréable pour tous. Et surtout, l'environnement et les eaux souterraines ne seront pas altérés par de la pollution aux produits chimiques.

A l'image, de **l'entretien des cimetières catholique et protestant d'Uzès**, son responsable à la mairie d'Uzès, Sylvain di Nardo n'emploie aucun herbicides. Il adopte cette démarche depuis novembre dernier et ajoute *"j'utilise le brûlage thermique, le rotofil (voir photo de couverture), ou je laisse pousser l'herbe pour mieux l'entretenir et que ce soit plus propre"*. Le résultat après cinq mois d'entretien écologique se fait déjà ressentir. Gérard Bonneau, adjoint au maire, délégué aux travaux complète, *"c'est bien plus propre. Avant, une société intervenait deux fois par an"*. Les allées sont belles. L'employé municipal, très investi, suit en parallèle une formation avec les techniciens du SMAGE du Gardons pour une pratique durable et écologique.



La Ville d'Uzès s'engage pour l'ensemble des espaces publics dont elle a la charge. La réalisation du diagnostic des pratiques (étape 1) de 30 000 euros HT, est financé à hauteur de 30% par la Ville d'Uzès, 30 % Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse, 20 % Conseil Départemental du Gard (demande de subventions en cours). A l'issue du diagnostic, l'ensemble des équipes sera formé représentant 7 agents communaux présents aux espaces verts et à l'entretien des stages.

Un engagement collectif, responsable et solidaire



Illustration DR

Cette bonne pratique vise aussi à être **adoptée par le particulier, qui dans son jardin aura la bon réflexe : plus de pesticides mais le travail mécanique du désherbage ou de nouvelle façon de concevoir l'aménagement paysager.**

Cette initiative s'adresse à tous ! Elle s'étend aussi aux espaces privés (jardins) pour évoluer dans le sens d'une gestion durable et d'une planète responsable.



Mieux gérer son jardin : Zéro pesticides, le petit guide technique pour gérer durablement nos communes, édité par Fredon LR Téléchargez la plaquette. *Labellisation en cours*

Le saviez vous ?

Sur le bassin Rhône méditerranée, l'Agence de l'eau fait apparaître que 35% des masses d'eau superficielles et 12% des masses d'eau souterraines présentent une contamination par les pesticides. En tout, 220 pesticides

<https://www.uzes.fr/ma-mairie/grands-projets-de-ville/archives/travaux-de-2016/uzes-bonnes-pratiques-zero-phyto-ecolo-pour-un-meilleur-environnement?>

ont été retrouvés, majoritairement des herbicides en Languedoc Roussillon. 10 % des utilisateurs non agricoles, particuliers, collectivités et gestionnaires d'infrastructures les utilisent.

Lire aussi : quelques bonnes pratiques durables initiées dans la Ville

- Environnement : le cheval utilitaire, vecteur de lien social, publié le 27/06/2017
- Chroniques Méditerranéennes : un autre regard sur "Uzès l'enchanteresse", publié le 04/04/2016
- Inauguration de l'hôtel-nichoir à abeilles solitaires, parking des Cordeliers, l'initiative environnementale de la Ville, publié le 10/04/2013
- Signature de convention entre la Ville et GRDF pour un renouvellement durable, publié le 05/04/2016
- Compte rendu du conseil municipal du 24 mars 2016, publié le 06/04/2016.
- Signature du contrat de ville d'Uzès, Pays d'Uzès, le 13 novembre 2015 en Préfecture, publié le 19/11/2015



MAIRIE D'UZÈS

Adresse postale : BP 71103 - 30701 Uzès cedex

Deux entrées possibles :

1, place du Duché

1, place Albert 1er

30700 Uzès

Tél. : +33 (0)4 66 03 48 48

HORAIRE:

Lun - Jeu : 8h > 12h, 13h30 > 16h45

Ven : 8h > 12h, 13h30 > 16h15

1er et 3e Sam : 8h > 12h (Etat civil)